

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

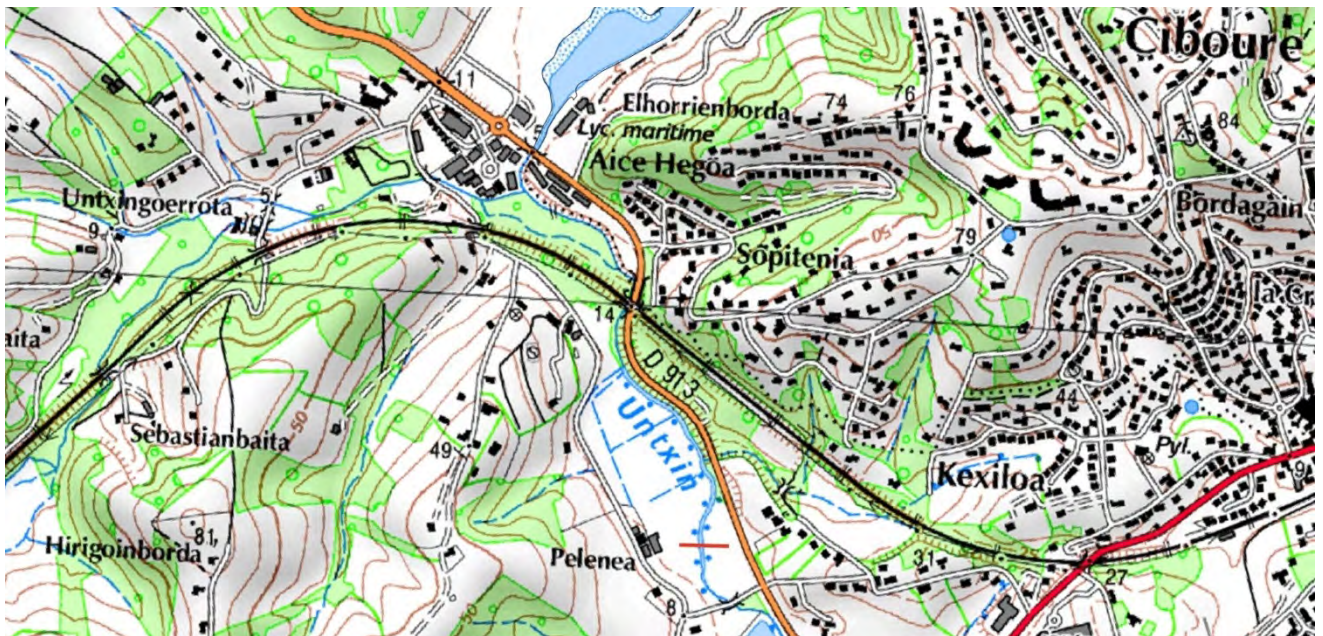
UNTXIN

Départements des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) / Commune de URRUGNE (64122)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Pelenia	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Lieu-dit Pelenia mentionné sur Scan Littoral. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 selon un axe perpendiculaire au cours d'eau passant par le centre du lieu-dit. La carte scannée transmise par la DDTM64 (cf. page suivante) propose une délimitation située un peu plus en amont au niveau du pont de la voie traversant le cours d'eau.</p> <p>Positionnement approché (incertitude < 200 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



Extrait de la carte scannée transmise par la DDTM64 (LSE Untxin)

